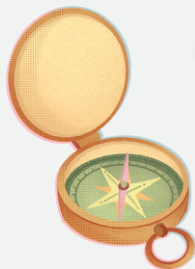


T'Cap

un tremplin pour l'avenir



Un dispositif d'accompagnement renforcé, personnalisé et modulable, pour favoriser l'autonomie des jeunes de + 20 ans en situation de handicap.



T'Cap

Ou l'idée de renforcer l'accompagnement des jeunes par des actions ciblées, selon leurs besoins et leur parcours.

**T'Cap un tremplin pour l'avenir,
un pas pour maintenir son cap !**

Pour qui ?

Jeunes adultes de + de 20 ans maintenus
en établissement pour enfants
(amendement Creton)
Ayant une notification :
ESAT, FATH, SAJ, SAVS, FAS



Les objectifs



AIDER LES JEUNES À CONSTRUIRE
LEUR VIE D'ADULTE

EN MOBILISANT LES RESSOURCES
DU TERRITOIRE

ET EN SOUTENANT LES PROFESSIONNELS



DIME
MARGUERITE SINCLAIR



4/6 RUE DE L'ÉTOILE
68460 LUTTERBACH



secretariat.dime@sinclair.asso.fr



03 89 50 73 50

Un projet au service du jeune

T'Cap, c'est un accompagnement individualisé **en renfort des dispositifs existants** pour :

- fluidifier les parcours
- préparer progressivement la sortie d'établissement avec un accompagnement sur-mesure
- soutenir les professionnels (du secteur protégé et du droit commun) et encourager des réponses inclusives



Comment ça marche ?

- Prise de contact, évaluation et diagnostic
- Démarrage d'un accompagnement individualisé sur-mesure co-construit avec l'établissement d'origine
- Réévaluation du projet à 6 mois
- Durée de 6 à 12 mois selon les besoins

Le petit + de T'Cap

- Une logique de collaboration pour garantir un parcours fluide et sans rupture
- De nouvelles solutions inclusives
- Soutien aux professionnels du secteur protégé et acteurs du droit commun

Un projet au service du territoire

T'Cap, c'est aussi une **fonction appui-ressources** :

- pour partager les expertises,
- outiller les professionnels,
- et faire émerger des nouvelles solutions pour une société plus inclusive.



Co- construction du parcours selon 4 axes d'intervention

